

Questions orales

Personnellement, je demanderais, comme premier ministre et sans doute parlant pour tous les députés de cette Chambre, aux députés de l'Assemblée législative de l'Alberta, où si je ne m'abuse on trouve des conservateurs, des néo-démocrates et des libéraux, d'intervenir, de se joindre dans cet esprit de générosité et d'ouverture afin de trouver une solution honorable à ce problème épineux, mais surtout de la trouver dans l'intérêt des minorités, parce qu'en ce qui nous concerne, les minorités doivent être protégées et respectées. Il me semble que c'est tout à fait normal et conforme avec nos valeurs les plus fondamentales.

* * *

● (1450)

[Traduction]

LES PARCS NATIONAUX**LA CRÉATION D'UN PARC NATIONAL DANS LA PARTIE SUD DE L'ÎLE MORESBY**

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question, et mes félicitations, j'espère, s'adressent au premier ministre. Il semble que la voix unanime du Parlement ait été entendue dans l'Ouest. Sauf erreur, la Colombie-Britannique a accepté l'offre de 106 millions de dollars du gouvernement fédéral pour désigner la partie sud de l'île Moresby parc national. Il y a deux conditions supplémentaires, que je vais donner au premier ministre et qui sont faciles à remplir, il me semble.

La première, c'est que le gouvernement de la Colombie-Britannique veut que le gouvernement fédéral ouvre un bureau de Parcs Canada pour la région du Pacifique à Vancouver, ce qui est raisonnable et nécessaire; la deuxième, c'est que le gouvernement fédéral tiennne des discussions avec la Colombie-Britannique au sujet de l'octroi à la province de subventions pour les traversiers.

Le premier ministre acceptera-t-il ce règlement puisque les principaux éléments sont ceux qui ont été donnés par écrit par le vice-premier ministre au premier ministre Vander Zalm il y a deux semaines?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, lorsque le député a annoncé le règlement, je me demandais s'il avait eu un appel et pas moi.

Nous avons fait beaucoup de travail, nous avons réalisé certains progrès, mais il n'y a pas eu de règlement. J'ai parlé aujourd'hui au premier ministre de la Colombie-Britannique. Nous espérons continuer à faire des progrès mais la question n'a pas été résolue. Nous essayons de régler certaines questions. Nous avons fait d'énormes progrès mais il reste beaucoup à faire. Le commentaire de mon collègue était peut-être prématuré.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE TENUE PAR LE PREMIER MINISTRE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, juste avant la période des questions, j'ai reçu un appel d'un haut fonctionnaire du gouvernement fédéral; il m'a dit que le premier ministre avait tenu, comme cela arrive souvent en Colombie-Britannique, une conférence de presse sur cette affaire, qu'il avait accepté l'offre de 106 millions du gouvernement fédéral et que

les deux seules autres conditions que pose la Colombie-Britannique sont tout à fait raisonnables et peuvent être respectées.

Le premier ministre en parlera-t-il à la Chambre? Est-il disposé à ouvrir un bureau pour la région du Pacifique à Vancouver, et sauf erreur Parcs Canada est d'accord, et à tenir des discussions avec le gouvernement de la Colombie-Britannique sur les traversiers et les questions de transports dans la province?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, n'étant pas de la Colombie-Britannique, j'ignorais que le succès des négociations dépendait des conférences de presse du premier ministre. Nous avons été en contact étroit...

M. Broadbent: Oui.

M. Mulroney: Ah, oui?

Mme Mitchell: Vous avez raison, mon frère.

M. Mulroney: C'est probablement pour cela qu'il a si bien réussi.

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Nous avons de très bonnes relations avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. C'est un problème national très important qui a été considéré comme tel par le gouvernement de la Colombie-Britannique et par le gouvernement du Canada. Comme le sait mon collègue, nous avons réalisé de grands progrès. Il reste certains obstacles que nous espérons pouvoir surmonter. Nous continuons à en discuter dans l'intérêt national. Je le répète, j'ai encore eu une conversation avec le premier ministre il y a à peine une heure ou une heure et demie, et nous nous reparlerons sans aucun doute.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE**LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT AU SUJET DU PROJET DE LOI C-33**

M. Barry Turner (Ottawa—Carleton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Elle a trait aux intentions du gouvernement au sujet du projet de loi C-33, tendant à modifier la Loi sur la pension de la Fonction publique, la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada et la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, qui a obtenu la première lecture à la Chambre en décembre 1986. Cette mesure revêt beaucoup d'importance dans la région de la capitale nationale et sans doute aussi partout dans le pays.

Comme j'ai reçu bon nombre de demandes de renseignements de la part de particuliers et de syndicats au sujet de cette très importante question, je voudrais savoir si le gouvernement compte aller de l'avant avec ce projet de loi sous sa forme actuelle au début de l'automne ou s'il compte y apporter des changements.